

L'AVICULTURE DANS LA WILAYA DE GUELMA
SITUATION ET PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT

4^{ème} Journées de Recherches sur les Productions Animales, Tizi-ouzou 2003

BENYOUNES, A¹. ; LAMRANI, F² CHEMMAM, M³.

¹ Maître assistant. Centre Universitaire d'El TARG. Algérie.

² Ingénieur Principal. Institut Technique des Elevages Baba Ali. Alger. Algérie.

³ Maître assistant. Chargé de cours. Centre Universitaire d'El TARG. Algérie

RESUME

L'élevage dans la wilaya de Guelma occupe une place privilégiée et l'aviculture est incontestablement la filière des productions animales qui a connu l'essor le plus important au cours des années 1980.

Néanmoins, une régression dans la pratique de cet élevage a été observée durant la dernière décennie. Le but de la présente étude réalisée sur 10 ans (1988/ 1997) consiste à examiner l'évolution de cette filière, déterminer ses difficultés et proposer une perspective de sa réhabilitation et de son développement.

Ainsi, il ressort pour le poulet de chair, une régression dans la mise en place (-17.36% à -84.7% entre 1994 - 1995), avec une sous utilisation des capacités de production disponibles (37.92% moyenne sur 10ans) mais, des mises en place plus stables et une utilisation plus élevée (70.70%) dans les capacités de production pour la filière ponte.

Cet état de fait, est la conséquence de la combinaison de plusieurs facteurs, tels que, les différentes difficultés et contraintes rencontrées dans la production, l'approvisionnement en facteurs de production tout comme la commercialisation des produits finis.

De ce fait, la réhabilitation et le développement de cette filière dans la wilaya ne peuvent se faire que par l'amélioration des conditions d'élevage, la réorganisation du circuit d'approvisionnement en facteurs de production, la commercialisation des produits finis, la diversification des produits avicoles et la formation et la vulgarisation. En somme, on doit aboutir à l'instauration d'un élevage rationnel et non d'élevage industriel sous utilisé.

Mots clé: aviculture, situation, analyse, contraintes, perspectives.

INTRODUCTION ET OBJECTIFS

L'aviculture dans la wilaya de Guelma, comme d'ailleurs au niveau national, est incontestablement la filière des productions animales qui a connu le développement le plus spectaculaire au cours des années 80 (1980-1990).

Ce développement est le résultat de la consécration d'une volonté politique et d'un ensemble de mesures de soutien et d'incitation au secteur accordé par l'état et de son adoption d'une politique de mise en place d'un circuit avicole moderne à travers les différents plans et programmes de développement.

Cependant, peu après la restructuration de 1987/1988 (loi 87/19 du 08 décembre 1987, déterminant le mode d'exploitation des terres agricoles du domaine National et fixant les droits et obligations des producteurs) et particulièrement à partir du début des années 1990 (libération des prix...), l'élevage avicole au niveau de la Wilaya commence à enregistrer une régression. Cet état de fait, est la conséquence de la combinaison de plusieurs facteurs.

C'est dans ce sens, et dans le but d'envisager une stratégie de réhabilitation et de développement de cette activité, il a été décidé de réaliser une étude sur cette filière dans la wilaya en procédant par :

- L'établissement de l'évolution de sa situation durant dix (10) ans depuis 1988.
- L'analyse de ses difficultés en vue de la détermination des causes de sa régression.
- Et enfin, l'adoption ou la proposition des perspectives de son développement.

1- EVOLUTION DE LA SITUATION AVICOLE DE 1988 A 1997.

1-1. Les producteurs.

Selon le recensement des aviculteurs, il ressort que si, pour les producteurs du poulet de chair, il existe une certaine stabilité dans les effectifs de 1988 à 1997 (Tableau 1), pour ceux de la poule pondeuse par contre, il est observé une progression généralement continue, elle est comprise entre 4.38% (1989) et 10.58% (1997).

En outre, il y a lieu de signaler que la nombre total des aviculteurs pour les deux types d'élevage avoisine une moyenne de 513 aviculteurs par an pour une moyenne de 532 bâtiments d'élevage ; soit, une capacité moyenne d'emploi de 1100 ouvriers.

1-2. Les bâtiments d'élevage.

- **Filière chair** : Si pour l'année 1988, les capacités d'élevages se trouvent généralement identiques et le nombre de bâtiments augmenté de 5.85% par rapport à la moyenne des 10 ans ; pour l'année 1997 par contre, il est enregistré une légère régression pour le nombre de bâtiments (-2.42%), mais une progression pour les capacités d'élevage (+2.93%). Cet état de fait est expliqué par les différentes reconversions opérées par les éleveurs et les aménagements effectués sur les bâtiments déjà existants.

Par ailleurs, si les taux d'utilisation des capacités de production ont connu une évolution discontinue entre 1988 et 1993 avec un maximum de 51.58% en 1993 et un minimum de 37.14% en 1991; à partir de 1994, ces derniers ont connu une régression annuelle généralement continue de l'ordre de 11.60% (1995) et 56.77% (1996) (Tableau 1).

- **Filière ponte** : Depuis 1988 jusqu'à 1997, le nombre de structures d'élevage de la poule pondeuse, a connu une évolution progressive allant de 1.40% (1991) à 10.10% (1996) soit un taux d'évolution annuelle moyen de l'ordre de +7%. Il en est de même pour l'évolution des capacités d'élevage. En effet ces capacités ont enregistré un taux de progression de l'ordre de +70% en dix ans (Tableau : 1). Cette tendance vers la pratique de l'élevage de la poule pondeuse peut être justifiée par la rentabilité procurée par ce type d'élevage et par la facilité de commercialisation du produit, en l'occurrence, l'œuf de consommation qui peut être vendu par pièce, contrairement au poulet de chair qui n'est pas vendu que, en entier (absence de découpes).

Pour les taux d'utilisation des capacités (Tableau 1), si jusqu'à 1991 ces derniers sont de l'ordre de 80% (1990) à 108% (1988) ; soient nettement supérieurs par rapport à la moyenne de 10 ans (70%) ; à partir de 1992, il est observé une évolution dégressive de ce paramètre qui n'est que de 50.58% (1997) à 68.50% (1995) ; soient des taux de régression allant de -2.14% (1995) à -27.85% (1997).

Tableau 1 .Evolution des effectifs de producteurs et des capacités d'élevage de 1988 à 1997.

| Situation | FILIERE CHAIR | | | | FILIERE PONTE | | | |
|--------------------|---------------|---------------|----------------------|------------------------|---------------|---------------|----------------------|------------------------|
| | Nbre éleveurs | Nbre bâtiment | Capacité instantanée | Taux d'utilisation (%) | Nbre éleveur | Nbre bâtiment | Capacité instantanée | Taux d'utilisation (%) |
| 1988 | 427 | 428 | 1458060 | 46.67 | 59 | 61 | 247400 | 107.97 |
| 1989 | 434 | 436 | 1349310 | 51.44 | 62 | 67 | 277800 | 84.18 |
| 1990 | 448 | 449 | 1393560 | 47.73 | 66 | 70 | 292000 | 79.54 |
| 1991 | 445 | 445 | 1693940 | 37.14 | 65 | 71 | 316800 | 89.37 |
| 1992 | 447 | 448 | 1259140 | 43.54 | 64 | 70 | 288310 | 56.00 |
| 1993 | 424 | 424 | 1376650 | 51.58 | 68 | 73 | 304800 | 52.61 |
| 1994 | 447 | 480 | 1536750 | 38.18 | 76 | 81 | 345400 | 67.63 |
| 1995 | 443 | 481 | 1440460 | 33.75 | 85 | 89 | 344800 | 68.37 |
| 1996 | 430 | 469 | 1494560 | 14.59 | 95 | 99 | 379600 | 61.84 |
| 1997 | 431 | 442 | 1491960 | 18.50 | 105 | 109 | 420555 | 50.45 |
| Moyenne sur 10 ans | 438 | 453 | 1449440 | 37.92 | 75 | 79 | 321747 | 70.07 |

Source : Enquêtes réalisées auprès des délégations agricoles communales et coopératives d'élevages et de services.

1-3. Les mises en place.

* **Le poussin d'un jour «type poulet de chair»** : selon les résultats d'enquête consignés dans le Tableau 2 ; il est observé une régression continue, excepté pour l'année 1993, où il est enregistré une augmentation de 25% par rapport à la moyenne des dix années. Ainsi et par rapport à 1993, la régression est alors de l'ordre de -17.36% (1994) ; 31.53% (1995) ; 84.07% (1996) et 43.50% (1997).

* **La dinde «type chair»** : pour ce type d'élevage, il est enregistré une progression annuelle dans les mises en place de 1989 à 1990 de l'ordre de 64.39% et 143.30% (Tableau 2). Cependant, durant les années 1991 et 1992, les effectifs ont connu une certaine régression de l'ordre de 33.36% et de 56%, respectivement. Depuis, cet élevage est carrément

abandonné, pour être remplacé par le poulet de chair à partir de 1993 où, il a été enregistré une progression dans ses mises en place par rapport à l'année antérieure (+26.22%) étant donné que les deux types d'élevage se pratiquent dans les mêmes bâtiments.

* **La poule pondeuse** : Ses effectifs ont diminué de 1988 à 1990 de l'ordre de -13% ; mais avec une légère augmentation en 1991 (Tableau 2). La régression dans les effectifs de cet élevage a été très ressentie surtout durant les deux années de 1992 et 1993, où il est observé une baisse de 28% par rapport à la moyenne des dix ans. Par ailleurs, il faut signaler que, par rapport à la filière chair, la filière ponte a connu plus de stabilité dans les effectifs mis en place durant ces dix dernières années (1988-1997).

1-4. Les productions

Excepté, les années d'épidémies ou d'autres difficultés telles que les fortes chaleurs, la qualité des facteurs de productions..., où les taux de mortalités observés sont élevés, les productions enregistrées tant en viandes blanches qu'en œuf de consommation (Tableau 2) sont en étroite relation avec les effectifs mis en place et suivent ainsi la même évolution. Une régression continue est enregistrée alors, excepté l'année 1993 dont la production se trouve augmentée. Cette augmentation «exceptionnelle» dans la production est due principalement à l'augmentation des mises en place du poussin d'un jour «type poulet de chair» après utilisation des bâtiments destinés auparavant à l'élevage de la dinde et de la poule pondeuse au sol (soit une augmentation de 34.36% par rapport à la moyenne des 10 ans) ; et à la régression des mises en place de la poule pondeuse (-28.87% par rapport à la moyenne des 10 ans). La régression est surtout très nette pendant les trois dernières années de 1995(-10.29%) ; 1996 (-53.84%) et 1997 (-48.02).

Quant à la production de l'œuf de consommation, cette dernière se trouve plus stable à l'image des mises en place effectuées. Ainsi, le pic de production est enregistré durant l'année 1991, soit une augmentation de plus de 25.58% par rapport à la moyenne et la plus faible production est obtenue durant les années 1992 et 1993, conséquences des faibles mises en place opérées, soient des taux de régression respectifs de -28.38% et -28.87 par rapport à la moyenne de la décennie en question (Tableau 2).

Tableau 2. Evolution des mises en place et des productions estimées enregistrées de 1988 à 1997.

| Situation Année | ELEVAGE CHAIR | | | | ELEVAGE PONTE | | |
|---------------------------|----------------|-----------------|---------------------|----------------------------|----------------|---------------------|---------------------------|
| | Mises en place | | Mortalité estimée % | Viandes produites (Tonnes) | Mises en place | Mortalité estimée % | Production d'œufs estimée |
| | Dinde | Poulet de chair | | | | | |
| 1988 | 12207 | 2673478 | 14 | 3875.66 | 267135 | 9 | 58769700 |
| 1989 | 34282 | 2639684 | 14 | 3892.21 | 233853 | 11 | 51447660 |
| 1990 | 83411 | 2327119 | 11 | 3849.15 | 232281 | 9 | 51101820 |
| 1991 | 55580 | 2294500 | 9.50 | 3784.70 | 283133 | 9 | 62289260 |
| 1992 | 24430 | 2095389 | 8.50 | 3223.31 | 161455 | 8 | 35520100 |
| 1993 | - | 2840386 | 11 | 4007.19 | 160361 | 10.50 | 35279420 |
| 1994 | - | 2347308 | 14 | 3331.11 | 233600 | 13.50 | 51392000 |
| 1995 | - | 1944786 | 12 | 2867.68 | 235743 | 15 | 51863460 |
| 1996 | - | 872594 | 10 | 1475.58 | 234780 | 15.50 | 51651600 |
| 1997 | 2500 | 1104565 | 17 | 1661.65 | 212188 | 14 | 46681360 |
| Moyenn e sur 10ans | 21241 | 2113981 | 12 | 3196.82 | 225453 | 11.50 | 49599638 |

Source : Enquêtes réalisées auprès des Délégations Agricoles communales et des Coopératives d'élevages et des Services.

2-SITUATION DES CAPACITES DE PRODUCTION EN 1988.

2-1. Le fichier avicole :

Selon le fichier avicole 1988, l'aviculture dans la wilaya de Guelma, se caractérise par une prédominance de l'aviculture de chair. En effet, la capacité instantanée pour les deux types d'élevage, chair et ponte est de l'ordre de 1425940 sujets et 493500 sujets ; respectivement (Tableau 03). Le taux d'aviculteurs en activité dans la wilaya est de 30.50% pour la filière chair et de 78.30% pour celle de la ponte. Dans le même sens, le taux d'exploitation des capacités enregistré dans la wilaya (calculé par rapport à la capacité instantanée disponible) n'est que de 40.53% pour le poulet de chair ; soient 327 bâtiments exploités contre 461 bâtiments recensés (Tableau 3) ; pendant qu'il est de l'ordre de 83.89% pour l'élevage de la poule pondeuse .En d'autre terme, environ 60% (contre à peine 16% pour la filière ponte) des surfaces bâties destinés à l'élevage du poulet de chair sont inexploitées.

Tableau 3 .Etat des capacités d'élevage pour la filière chair et ponte recensées en 1998.

| Situation Filière | Aviculteurs | | | Bâtiments d'élevages | | | | | |
|----------------------|-------------|------------------|---------------------------|----------------------|----------------------|----------------|----------------------|---------------------|----------------------|
| | Total | Dont en activité | Taux avicult- en activité | Total | | Dont exploités | | Taux d'exploitation | |
| | | | | Nbre | Capacité instantanée | Nbre | Capacité instantanée | Nbre | Capacité Instantanée |
| Chair | 436 | 133 | 30.50 | 461 | 1425940 | 134 | 578060 | | 40.53 |
| Ponte | 106 | 83 | 78.30 | 119 | 493500 | 96 | 414000 | | 83.89 |

Source : Enquêtes réalisées auprès des Délégations Agricoles Communales.

Cette différence dans les taux d'utilisation des capacités pour les deux filières (élevé chez la poule pondeuse et faible pour le poulet de chair) peut être expliquée par le fait que

les diverses difficultés et contraintes rencontrées tout au long du circuit de production durant ces dix dernières années ont surtout affecté les petits éleveurs, en l'occurrence ceux du poulet de chair que les producteurs de l'œuf de consommation.

En plus des bâtiments destinés à l'élevage du poulet de chair et des poules pondeuses dont la quasi-totalité est détenue par des producteurs privés, la wilaya dispose d'autres structures positionnées en amont comme en aval de la filière.

2-2. Le complexe repro-chair : appartenant à l'ORAVIE, ce complexe est composé d'un couvoir d'une capacité d'incubation annuelle de 10281600 œufs, de deux unités de production d'œuf à couver de 99000 reproducteurs (mâle e femelle) et d'une unité de production des futures reproducteurs d'une capacité instantanée de 49500 sujets.

En outre, et en dehors de ce complexe, l'ORAVIE dispose, aussi sur le territoire de la wilaya d'une unité de poulettes démarrées futures productrices d'œufs de consommation d'une capacité instantanée de 200000 sujets.

Par ailleurs, il convient de savoir que ces élevages sont difficiles à conduire comparativement aux autres types d'élevage tels que le poulet de chair ou la poule pondeuse étant donné qu'ils nécessitent une maîtrise parfaite de la conduite et de l'hygiène. Les épidémies de Salmonelloses des années 1996 et 1997, illustrent bien les risques auxquels sont exposés les éleveurs des reproducteurs, et leurs conséquences sur la production avicole en général.

2-3 Les abattoirs : les structures d'abattages «type-volailles » dans la wilaya sont inexistantes. En effet, la totalité de la volaille produite passe par les circuits de commercialisation traditionnels (ventes aux marchés dans les pointes de vente ou encore sur les lieux de production). Ces animaux sont soit vendus vivants ou abattus sur place dans des conditions hygiéniques lamentables. Les sous produits sont alors jetés à la décharge publique et par conséquent perdus.

2-4 Les unités de fabrication d'aliments : elles sont en nombre de 12, et leur capacité de production globale est estimée à 106020 Tonnes/an ; dont 60000 Tonnes sont produites par une unité faisant partie du réseau de production de l'ONAB. Les quantités d'aliments de volailles produites annuellement comparativement aux mises en places opérées se trouvent largement suffisantes. Cependant, des difficultés d'approvisionnement suite à des mises en place élevées pendant des périodes de l'année telles que un à deux mois avant le « RAMADHAN » peuvent surgir. Ceci peut être expliqué aussi par le fait que l'unité ONAB assure en plus de la wilaya de Guelma , l'approvisionnement d'autres wilayas limitrophes (Souk-Ahras) ; sans pour autant oublier le manque de matières premières (maïs, tourteaux de soja...) qui sont pour la plupart importées de l'extérieur. De même, et en plus des perturbations dans l'approvisionnement des aviculteurs en aliments de volailles, ces importations de matières premières présentent aussi un aspect d'insécurité sur le plan de la qualité des produits. Beaucoup d'aviculteurs, dénoncent d'ailleurs, la mauvaise qualité des aliments et des difficultés d'approvisionnement particulièrement pendant les périodes de crise. Les faibles poids atteints à l'issue de la période d'élevage illustrent bien les difficultés et les risques auxquels sont confrontés les différents élevages.

Par ailleurs, et en plus des structures énoncées plus haut, il existe un ensemble de coopératives agricoles de services qui est d'un apport considérable tant pour l'agriculteur que pour l'éleveur. Ces coopératives assurent surtout l'approvisionnement des aviculteurs en facteur de production .Cependant, pour la couverture sanitaire du cheptel avicole, cette dernière se trouve insuffisante malgré les potentiels très existants. Ceci est dû

probablement à la diversité et à la difficulté des pathologies aviaires combinées à l'inexpérience des vétérinaires et à la faible voire même à l'absence de relations professionnelles entre les deux acteurs, en l'occurrence l'éleveur et le vétérinaire.

3-DIFFICULTES ET CONTRAINTES

Selon les années, et tout le long de son circuit de production, le secteur de l'aviculture «moderne» dans la wilaya de Guelma, s'est généralement caractérisé par des difficultés diverses et variées.

3-1. Difficultés de production

La mise en place, depuis 25 ans du modèle avicole dit intensif dans la wilaya a permis durant les différentes phases de son développement une acquisition d'une grande expérience chez les aviculteurs dans la conduite des élevages.

Néanmoins, malgré ce capital important, beaucoup d'éleveurs ne maîtrisent pas encore complètement les techniques d'élevages et surtout ne manifestent pas une certaine rigueur dans l'application des règles d'hygiènes élémentaires.

En outre, la mauvaise conception des bâtiments d'élevage précisément pour le poulet de chair, le non respect des normes de conditions d'ambiances et, la non désinfection des locaux, favorisent l'apparition des maladies et par conséquent provoquent la détérioration de l'état de santé des animaux, essentiellement, pendant les périodes de fortes chaleurs (été/ex).

Tous ces facteurs, militent, en faveur d'une réduction des performances de production, résultat, des taux de mortalité, indice de consommation et de prix de revient élevés.

Par ailleurs, l'élimination ou, la sensible réduction de la subvention des facteurs de production, particulièrement, des aliments de volailles et des animaux (poussin d'un jour chair, poulette démarrées,...) où leurs prix ont considérablement augmenté depuis le début des années 1990 ; soit une hausse de 100% (10 fois plus), 800% (8 fois plus) et environ 1000% (10 fois plus) de 1990 à 1997 respectivement ; pour le poussin d'un jour « poulet de chair », la poulette démarrée « future pondeuse » et les aliments de volailles ; ainsi que, l'instauration de la T.V.A (taxe sur la valeur ajoutée) depuis 1992, ont entraîné l'abandon de l'activité par plusieurs aviculteurs.

Enfin, et selon les services vétérinaires de la wilaya, les principales maladies sévissant dans la région et qui occasionnent des pertes élevées dans les élevages sont : la maladie de Salmonellose, les maladies respiratoires, les colibacillooses et les coccidioses.

3-2. Difficultés d'approvisionnement en facteurs de production :

En dehors des élevages industriels importants appartenant à l'ORAVIE (complexe repro-chair et unité de poulettes démarrées), qui sont bien organisés sur le plan d'approvisionnement en facteurs de production (livraison d'aliments en vrac au moyen des camions-citernes de l'ONAB , auto approvisionnement en poussins et poulettes démarrées), la majorité des aviculteurs sont sujets à des difficultés d'approvisionnement pour l'acquisition

particulièrement, des poussins d'un jour chair et poulette démarrées, ainsi que les aliments de volailles, surtout, pendant les périodes de fortes demandes. Dans le même sens, la qualité de ces deux principaux facteurs de production sont parfois critiqués par les aviculteurs.

Quant à l'approvisionnement en produits vétérinaires, ces derniers sont actuellement disponibles, si ce n'est leur prix de vente qui sont parfois élevés.

Par ailleurs, il faut signaler la réticence ces dernières années de la BADR quant à l'octroi de crédit et par conséquent, le manque de moyens financiers, surtout pour les petits éleveurs, pour entreprendre leurs activités.

3.3. Difficultés de commercialisation

La dégradation du pouvoir d'achat de la population due à une forte inflation, combinée au caractère traditionnel de la commercialisation des produits avicoles, ont rendu également l'écoulement de ces derniers comme étant une entrave de taille pour la progression de l'aviculture dans la wilaya.

Ainsi, le manque d'organisation et de programmation des peuplements, conduits sans doute à une offre aléatoire qui ne tient nullement compte des besoins du marché. Le prix payé aux producteurs est aussi très variable.

Dans le même ordre d'idées, il est nécessaire de rappeler que la quasi-totalité des produits sont écoulés à travers des circuits traditionnels, non organisés, qui profitent essentiellement aux revendeurs, beaucoup plus qu'aux producteurs eux-mêmes.

L'absence d'abattoirs (type volailles) pour l'abattage du poulet de chair et la carence, sinon l'inexistence des installations de stockage (type chambres froides) pour la conservation essentiellement, de l'œuf de consommation pendant les périodes de fortes chaleurs et de mévente, se fait alors sentir.

4. LES PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT

A l'issue de l'analyse de la situation avicole actuelle et son évolution à travers les différentes années de 1988 à 1997, il ressort que, l'aviculture dans la wilaya de Guelma se caractérise par plusieurs difficultés et contraintes, induisant de ce fait une régression dans les capacités de production et par conséquent une diminution dans les quantités des produits avicoles, à savoir, la viande blanche et les œufs de consommation.

Dans le souci de remédier à cette situation et redynamiser ce secteur pour permettre son développement étant donné les capacités importantes disponibles telles que : les infrastructures d'élevages, les unités de fabrication d'aliments, les couvoirs, les unités de production des œufs à couver et poulettes démarrées futures pondeuses d'œufs de consommation, les coopératives d'élevages et approvisionnement en facteurs de production, les cabinets vétérinaires privés..., des perspectives de développement d'avenir dans le but de mieux maîtriser la production dans le secteur et combler les lacunes et carences ainsi enregistrées, peuvent être alors suggérées.

4-1- La conduite des élevages

Les mesures retenues, pour l'amélioration de la conduite des élevages peuvent être résumées ainsi :

* Suivi et appui technique des producteurs par les coopératives d'élevages et les agents de vulgarisation.

* Amélioration de la qualité des aliments, souvent critiqués par un contrôle rigoureux aussi bien des matières premières que des produits finis, afin d'améliorer les performances de production.

* Sensibilisation et encouragement des aviculteurs à faire recours et à consulter les vétérinaires et techniciens spécialisés afin d'assurer une bonne hygiène, une bonne couverture sanitaire, un respect des conditions d'ambiance et d'élevage en général ainsi qu'une bonne application de la réglementation dans le secteur de l'aviculture (délivrance d'agrément sanitaire, délivrance d'autorisation d'exercice de l'activité avicole, les déclarations de maladies à déclaration obligatoire, l'abattage sanitaire, les conditions de vente des produits avicoles après des traitements spéciaux...)

* Améliorations des conditions d'ambiance par l'incitation à la conception et à l'aménagement des bâtiments existants pour les bien adapter aux élevages, afin d'éviter les ruptures de mises en place des cheptels pendant les périodes chaudes.

4-2. L'approvisionnement en facteurs de production

L'approvisionnement des aviculteurs en facteurs de production est une opération importante dans le circuit de production de l'aviculture moderne. De ce fait, il est indispensable que l'association des aviculteurs, en collaboration avec les coopératives d'élevages doivent veiller à :

* Une bonne maîtrise de l'approvisionnement en aliments et en cheptels afin d'éviter les ruptures de stocks et à la recherche d'une constante fluidité dans les mouvements de cette opération.

* Une programmation rigoureuse au niveau du couvoir pour la production du poussin d'un jour (poulet de chair) et des unités de poulettes démarrées pour la production de la poulette démarrée, future productrice d'œufs de consommation et au niveau des producteurs pour la mise en place des cheptels.

Par ailleurs, et étant donné les difficultés financières observées chez la plupart des aviculteurs ; et dans le but de redynamiser cette activité et permettre une pleine utilisation des capacités d'élevages existantes, les coopératives d'élevages en collaboration avec l'association des aviculteurs peuvent être d'un apport important pour l'approvisionnement à terme des producteurs en facteurs de production en procédant au partage des résultats à la fin de chaque cycle d'élevage.

4-3. La commercialisation des produits avicoles

Pour garantir l'écoulement des produits avicoles aux aviculteurs, il y a lieu de :

- * Organiser le circuit de commercialisation du poulet de chair par la mise en place à court terme d'un système de convention avec les coopératives d'élevages, en attendant la réalisation à moyen ou à long terme d'un abattoir type volaille doté d'infrastructure de froid, de conditionnement des produits (la découpe) de stockage et de transformation (pâté-cachir). L'organisation et l'intégration des aviculteurs autour de cette structure spécialisée s'imposeraient alors.

- * Organiser la commercialisation de l'œuf de consommation pour garantir au consommateur un œuf sain et de bonne qualité. Ceci commence au niveau des élevages par le ramassage d'œufs propres et l'organisation d'une chaîne de froid pour la collecte et le stockage en vue, d'une part, d'allonger la durée de vie du produit et d'autre part, de permettre une régularisation du marché.

Le calibrage des œufs et leur mode de conditionnement comme opération à moyen ou à long terme, permettraient aux consommateurs de payer comme aux producteurs de vendre l'œuf à son juste prix.

4-4. La diversification des produits avicoles

La diversification des productions avicoles passe nécessairement par la promotion de l'élevage de la dinde de chair afin de réhabiliter sa production qui a cessé depuis 1992 et de lui rendre au moins sa place de 1990 (+de 83000 sujets mis en place), compte tenu de la spécificité de sa viande, de l'importance économique de la production et ses perspectives d'avenir favorables.

Néanmoins, le programme d'incitation à l'élevage de cette espèce qui doit être déclenché rapidement, étant donné qu'il peut être établi sur les mêmes infrastructures destinées à l'élevage du poulet de chair, sans investissement nouveau ; doit être obligatoirement accompagné d'une opération de sa consommation. Cette opération à long terme, doit être une action continue de la part de l'association des aviculteurs ou du conseil interprofessionnel pour faire connaître le produit et inciter les consommateurs à le demander régulièrement. Par ailleurs, la mise en place à long terme d'autres types d'élevages comme la pintade, la caille... peut être aussi envisagée.

4-5. La formation et la vulgarisation

Au départ, les aviculteurs manquaient de technicité, le gain financier est réalisé si facilement (quelle que soit, le taux de mortalité enregistré ou les charges engagées), qu'ils ne font pas d'efforts pour améliorer la conduite d'élevage.

Actuellement, l'aviculture dans la wilaya, aborde un autre niveau, à savoir la recherche d'une meilleure productivité. Cependant, l'amélioration de cette productivité qui reste d'ailleurs la seule issue devant l'augmentation incessantes des prix des facteurs de production, donc des charges et par conséquent des prix de revient à la production, ne peut être obtenue que par l'amélioration des niveaux techniques des éleveurs.

C'est ainsi que, les efforts de formation, de recyclage et de vulgarisation de tous les acteurs de ce secteur doivent être soutenus.

4-6. L'apport de l'état

L'apport de l'état dans le sens de la réhabilitation et du développement de la filière avicole dans la wilaya doit être orienté vers :

* La définition d'une règle claire en matière de fiscalité relative au secteur avicole, afin de permettre son redressement et son développement et par conséquent d'éviter l'abandon de l'activité, particulièrement par les petits aviculteurs qui risquent d'être éliminés définitivement de la carte avicole de la wilaya, comme il a été décrit d'ailleurs dans la partie relative au fichier avicole 1998.

* La création d'un centre d'abattage et de conditionnement des produits de volailles ainsi que la création d'une chaîne de froid pour la stockage des produits (viandes et œufs). Ceci peut être réalisé dans le cadre de la promotion des investissements.

Conclusion:

Le développement enregistré au départ de l'expansion de l'élevage avicole moderne est le résultat de la manifestation d'une volonté politique, l'encouragement et le soutien de ce secteur par l'état. Ajouter à cela une rentabilité plus élevée, ce qui a engendré une «vulgarisation naturelle » au sein de la famille avicole.

Néanmoins, depuis 1988 et tout au long de ces dix dernières années (objet de la présente étude), les deux principales filières avicoles, chaire et ponte ont connu une évolution différente. En effet, selon l'enquête effectuée sur l'ensemble des communes de la wilaya il est observé :

- Une régression dans les mises en place du poussin type «poulet de chaire » allant de moins 17.36 % à moins 84.7 % entre 1994 et 1995, avec par conséquent une sous utilisation des capacités de production disponibles, soit une moyenne d'exploitation sur 10 ans de 37.92% et de 40.53% selon le fichier avicole 1998.
- Des mises en place généralement stables pour l'élevage de la poule pondeuse, avec une utilisation plus élevée dans les capacités de production par rapport à la filière chair d'une moyenne d'exploitation sur 10 ans de 70.07% et un taux de 83.89% selon le fichier avicole 1998.

Cet état de fait, est la conséquence de la combinaison de plusieurs facteurs, tels que; l'augmentation des charges et diminution des produits, résultat de l'augmentation des prix des

facteurs de production, l'instauration de la taxe sur la valeur ajoutée (T.V.A) et la réduction du pouvoir d'achat du citoyen, combiné au circuit traditionnel de commercialisation des produits avicoles, particulièrement le poulet de chair (absence de découpe) et du manque des structures de conditionnement des produits.

En effet, l'élevage du poulet de chair qui été facile à mettre en place au départ (avant 1988), surtout sur le plan financier (poulailler simple, prix des facteurs de production abordables,...) et détenu en majorité par les petits éleveurs, s'est vu alors affecté le premier par la combinaison de cette multitude de facteurs antérieurement énoncés.

Cependant, la «stabilisation» observée dans l'élevage de la poule pondeuse par rapport au poulet de chair peut être due par le fait que ce type d'élevage était dès le départ détenu probablement en majorité par les aviculteurs ayant des moyens financiers «conséquents», compte tenu des prix élevés de l'investissement (poulailler plus adéquat, installation de batterie, prix élevé des facteurs de production, commercialisation facile du produit,...).

En fin, et étant donné la disponibilité de la quasi-totalité des structures de soutien de ces élevages (unité de couvaision, unité de poulettes démarrées, unité de production d'œufs à couvrir, de fabrication d'aliments de bétail, coopératives de services...), le bon sens incline à pensé que la réhabilitation et le développement de la production avicole ainsi que l'amélioration de la productivité du poulet de chair ou de l'œuf de consommation ne peut se faire que par :

- L'amélioration des conditions d'élevage,
- L'amélioration ou la réorganisation du circuit d'approvisionnement en facteurs de production (poussins, poulettes, aliments,...)
- L'amélioration ou la réorganisation du circuit de commercialisation,
- La diversification des productions avicoles,
- La formation et la vulgarisation.

En somme on doit aboutir à l'instauration d'un élevage rationnel et non d'élevage industriel sous utilisé.